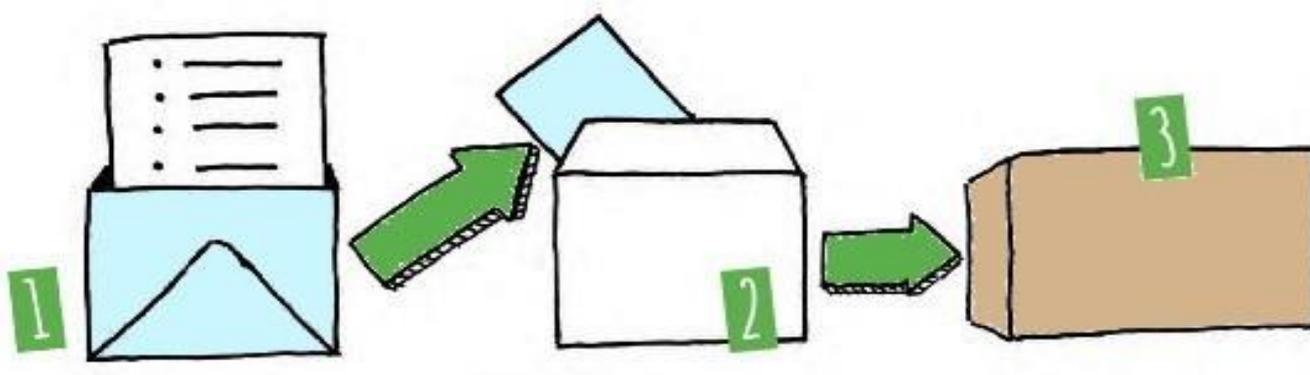


COMMENT VOTER ?

Cette année, le bureau de vote sera ouvert
Vendredi 13 Octobre de 7h30 à 11h30
au collège.

Vous pouvez aussi voter par correspondance
Voici les 3 étapes du procédé :



1. Glissez le **bulletin de vote** (sans entourer, ni raturer) dans l'**enveloppe de vote bleue**.

2. Mettez l'enveloppe bleue dans l'**enveloppe blanche**.
Au recto, écrire la mention « Élections des représentants de parents d'élèves ». Au verso : inscrire **vos noms, prénoms, adresse et signer**.

3. Insérez l'enveloppe blanche dans l'**enveloppe kraft marron**.
Donnez-la **à votre enfant** pour qu'il la dépose à **l'accueil du collège** avant le vendredi 7 octobre à 11h30.

Attention ! Les 2 parents votent !

N'oubliez pas de remettre l'enveloppe kraft à vos enfants qui la déposeront à l'accueil du collège.